

Décision

Générale

colonial

Décision n° 746 concernant les Ministères.

n° 746

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 mai 1966

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro

1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont promus pour compter des dates et suivant les modalités ci-après indiquées les agents contractuels de divers services territoriaux dont les, noms suivent (premier tableau) : Sont reclassés, pour compter des dates tt suivant les modalités ci-après indiquées, les agents contractuels de divers services territoriaux, dont les noms suivent (deuxième tableau) :